

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 avril 2018

NOUVEAU PACTE FERROVIAIRE - (N° 851)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 33

présenté par

Mme Panot, Mme Autain, Mme Taurine, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat,
M. Lachaud, M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, M. Prud'homme, M. Quatennens,
M. Ratenon, Mme Ressiguiet, Mme Rubin et M. Ruffin

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 1, supprimer les mots :

« dans le contexte de l'achèvement de l'ouverture à la concurrence des services de transport ferroviaire ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le transport de voyageurs au Royaume-Uni, privatisé depuis 1994, est un véritable naufrage. 20 ans après la privatisation de British Rail, la qualité du transport ferroviaire s'est fortement dégradée. Hausse incontrôlée des prix des billets (estimée à +27 % en moyenne depuis 2010), trains supprimés et réduction du personnel conduisent près de deux Britanniques sur trois à souhaiter une renationalisation complète. Ils déboursent chaque mois six fois plus que les Français simplement pour se rendre sur leur lieu de travail. Soit 14 % de leur revenu mensuel, très exactement, contre 2 % pour les usagers de l'Hexagone. Cet exemple suffit à contredire toutes les louanges en faveur de l'ouverture à la concurrence.

Les députés de la France Insoumise défendent une vision globale de l'aménagement du territoire avec une politique ferroviaire comme service public digne de ce nom, pivot d'une nécessaire transition écologique.